

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

53998

Déclaration de Maladie : N° P19-0017706

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 8560

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : M. J. A. T. i. BOUAZZA

Date de naissance :

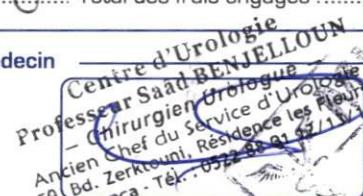
Adresse : 0416 FA Rue 109 0004

Tél. : 0662 55 50 40 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 DEC 2008	S		3000,00	Centre d'Urologie Professeur Saïd BENJELLOUN Chef du service d'Urologie Touni, Résidence les Fleurs 0522 86 01 12/11/14
00				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie TAM Dr. Bennani Jaafar 102, Bd. Oued Sebou - Oujda CASABLANCA Tél: 0522 81	2018/08/20	894135

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a human thorax with 12 pairs of ribs. The vertebrae are numbered 1 through 12 from top to bottom. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left. A vertical arrow labeled 'B' points downwards, and a horizontal arrow labeled 'G' points to the right.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

valable 3 mois

Le 21 DEC. 2020.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

M. JAFI JIBRIL
Centre d'Urologie
Professeur Saïd BENJELLOUN

Présente

PNEUMONIE

Nécessitant un traitement d'une durée de

1 AN
Centre d'Urologie
Professeur Saïd BENJELLOUN
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerktouni, Résidence les Fleurs
Casablanca. Tel. : 0522 88 01 12/13/14

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Le 21/12/2020

SMY SATTI Bou A ZZA

^{3/11/2023}
1) d'ATM (100mg)
TAM
S.V.

NUP - SOI a (3M/1m)

^{3/11/2023}
2) ZYLOM (200mg)
TAM
S.V.

~~gout~~ NUP - MATIN a (3M/1m)

Pharmacie TAM
Dr. Bennahi Jaafar
302, Bd. Oued Sebou - Oulfa
CASABLANCA
Tél: 0522 90 18 99

N°I.C.E :001638312000001

Centre d'Urologie
Professeur Saâd BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tél. : 0522 88 01 12/13/14

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH



6 118001 081301

SANOFI

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH



6 118001 081301

SANOFI

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH



6 118001 081301

SANOFI

®

Zyloric

allopurinol

200 mg

28 comprimés
Voie orale

LOT
EXP
PPV

401273
05 2024
31,30 31.30

Zyloric

allopurinol

200 mg

28 comprimés
Voie orale

LOT
EXP
PPV

202074
09 2024
31,30 31.30

Zyloric

allopurinol

200 mg

28 comprimés
Voie orale

LOT
EXP
PPV

31,30

200973
05 2024
31.30